

**PRE-REQUIS OBLIGATOIRES :**

- Connaissance importante du secteur de la facturation hospitalière et des règles relatives à l'identitovigilance.
- Utilisation des différents outils informatiques.
- Savoir identifier, analyser, prioriser et transmettre les données et informations reçues.
- Connaissance de la législation relative au secret professionnel et aux droits des patients.
- Compétences organisationnelles
- Qualités relationnelles
- Afin d'être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

MAJ 03/05/24

**CONTEXTE DU POSTE**

Le centre hospitalier de Montfavet, dont le site principal est situé à Avignon, est un établissement dont l'activité sanitaire principale est en santé mentale - Il est le principal établissement de santé mentale de la région PACA; Il intervient sur l'ensemble du département de Vaucluse et sur le nord-ouest des Bouches-du-Rhône où il dispose de nombreuses structures pour la prise en charge des adultes, des enfants et des adolescents (une cinquantaine de structures, trois sites d'hospitalisation complète annexes).

Il gère aussi un pôle qui regroupe douze structures sociales et médico-sociales, avec des projets d'extension et gère, dans le cadre d'une direction commune un EHPAD situé à Sorgues.  
Son budget est de  $\approx$  142 000 000 euros.

Une convention l'associe au groupement hospitalier de territoire (GHT) de Vaucluse, dans le cadre d'une dérogation à l'obligation d'adhérer à un GHT. Dans ce cadre le CH Montfavet contribue au projet médico-soignant du territoire, participe à la politique d'achat territoriale et articule son système d'information avec le GHT.

Les effectifs non médicaux du centre hospitalier sont de 2014 ETP (2250 agents) et 104 médecins.

Le service des ressources humaines du personnel non médical est composé de 16.40 ETP de collaborateurs.

**DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE**

L'accueil du bureau des admissions est assuré par deux gestionnaires administratifs qui assurent l'accueil physique, téléphonique et l'orientation des usagers et du public.

Le gestionnaire veille à la coordination et à la gestion des admissions, des dossiers administratifs des patients en lien avec la cellule gestion facturation et la cellule des soins sans consentement.

Il contrôle l'exhaustivité des données administratives en lien avec les règles d'identitovigilance et à la législation relatives aux soins psychiatriques sans consentement afin de permettre la prise en charge des patients et la facturation de l'activité hospitalière.

**ACTIVITES PRINCIPALES**

- Accueillir, informer, conseiller nos différents publics en se référant à la réglementation et aux procédures en place.
- Apporter des réponses fiables et adaptées, et/ou orienter vers les interlocuteurs compétents.
- Contrôler et créer les admissions sur le logiciel M-GAM, en application des règles d'identitovigilance et le cas échéant de la législation relative aux soins psychiatriques sans consentement
- Créer et affecter les dossiers administratifs des patients hospitalisés aux gestionnaires des cellules concernées.
- Etablir les bulletins d'hospitalisation, de sortie et les bons de prise en charge pour les patients.
- Renseigner la veille des disponibilités des lits et des décès sur le répertoire opérationnel des ressources de l'offre de santé (ROR)
- Gérer les boîtes mails génériques du bureau des admissions et orienter les mails vers le destinataire concerné.
- Effectuer le suivi des admissions par ordonnance de placement provisoire des mineurs.
- Réaliser les transmissions relatives à son domaine d'activité avec la permanence des cadres infirmiers.
- Corriger les mouvements incohérents issus des requêtes BO-M-GAM et à la demande des unités de soins
- Rendre compte à l'encadrement de l'ensemble de ses activités, de toute difficulté rencontrée et des problématiques relatives à l'identitovigilance et à la facturation

## ACTIVITES TRANSVERSALES

- Instruire, gérer et facturer les dossiers de consultations externes et les dossiers des structures sociales et médico-sociales.
- Réaliser les tests des nouvelles versions du logiciel M-GAM avant et après l'installation en production en lien avec le service informatique.
- Mise à jour des données dans le logiciel M-GAM.
- Mise à jour des procédures et des modes opératoires relatifs à son domaine de compétence.
- Participer aux réunions et aux projets de service.

## SAVOIRS ET SAVOIR FAIRE

Savoir utiliser les logiciels de bureautique  
Savoir communiquer avec diplomatie  
Traiter les informations avec attention, analyse et méthode  
Adapter son comportement et faire face à des situations de tension

## SAVOIRS ETRE

Faire preuve d'autonomie, de réactivité et de discrétion professionnelle  
Sens de l'écoute, capacité à prendre du recul.  
Capacité à travailler avec des interlocuteurs variés

## RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

- **Liens organisationnels** : Institutionnels (Directeurs de l'établissement de santé, CME), Pôle (Chefs de Pôle, Chefs de Service, Chefs d'Unité).
- **Liens fonctionnels internes** : Unités de soins, secrétaires médicales, assistantes sociales, service informatique, DIM, trésorier, service des tutelles.
- **Liens fonctionnels externes** : **CPAM**, mutuelles, conseils généraux, familles, tuteur/curateur, autres centres hospitaliers, services sociaux, patients, les forces de l'ordre, les services d'urgences (SMU – SMUR – Pompiers)

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Base horaire jour : 8h
- Horaires : 08h30- 17h00 ou 09h30-18h00 en alternance entre les deux agents. Du lundi au vendredi avec 30 minutes de pause repas
- Repos le week-end

## RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress,
- Liés aux activités : travail sur écran.

## AVANTAGES

- NBI de 10 points pour les agents fonctionnaires
- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Self ou tickets restaurant sous condition d'affectation
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Prime au-delà des 12 mois d'ancienneté pour les agents non titulaires
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social